

M. HARRIS: Et vous voulez faire cela aussi rapidement que possible?

M. HENRY: Aussi rapidement que possible.

M. HARRIS: Mais d'après ce que vous en connaissez, vous n'avez pas l'intention de vous entendre immédiatement avec la Commission de l'Hydro avant de procéder plus avant dans vos travaux?

M. HENRY: Non, pour la raison que nous utilisons toutes les facilités que nous avons.

M. HARRIS: La question du pouvoir électrique pour exploiter votre service de banlieue n'a pas encore été étudiée.

M. HENRY: Je ne comprends pas votre question.

M. HARRIS: La question du pouvoir électrique: vous avez dans vos états de compte le montant que doit coûter le courant électrique n'est-ce pas?

M. HENRY: Non, nous devons payer les prix courants pour le pouvoir électrique; il n'y a rien à tirer de là.

M. HARRIS: Considérant le fait que l'Hydro a fait faire bien des études par ses ingénieurs, dans votre opinion, ne pensez-vous pas qu'il serait bon de vous entendre avec elle et de travailler de concert, s'il est possible de le faire?

M. HENRY: Sous quel rapport? Pour comparer des notes et autres choses de ce genre, ou pour développer un système de lignes de banlieue...

M. HARRIS: Pour en arriver à une politique qui sera satisfaisante pour la province d'Ontario et pour le réseau National.

M. HENRY: Cela dépend de ce que vous entendez par là.

M. HARRIS: Quand je parle de la province d'Ontario, je veux dire la Commission hydro-électrique.

M. HENRY: Cela dépend de ce que vous voulez signifier; je pense que c'est là une question dont la réponse devra venir du président.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Henry, il vous faudra utiliser le courant électrique de l'Hydro?

M. HENRY: Oui.

Le PRÉSIDENT: Serez-vous obligés de vous servir du courant électrique de cette commission?

M. HENRY: Jusqu'à un certain point.

Le PRÉSIDENT: Oh! avez-vous l'alternative de créer votre propre pouvoir électrique?

M. HENRY: Non, pas dans ce district.

Le PRÉSIDENT: Vous devrez faire usage du courant de cette commission?

M. HENRY: Oui.

M. HARRIS: Monsieur le président, je crois que M. Henry apprécie ce point. Nous avons dans la province d'Ontario une commission Hydro-électrique, entreprise d'utilité publique; nous avons les chemins de fer Nationaux, et je dois soumettre que d'après les témoignages ces deux services ne s'entendent pas assez ensemble, et je considère absolument important que les deux adoptent une politique qui puisse leur convenir et réussir alors qu'elle sera appliquée.

M. HENRY: Au point de vue du National-Canadien, voici l'opinion que nous avons: nous sommes établis en cet endroit. Nous avons à peu près toutes les facilités qui nous sont nécessaires, et il ne s'agit que d'un prolongement ici et là, une petite application de l'électricité en certains endroits, pour satisfaire tous les besoins.

M. HARRIS: Vous êtes les propriétaires de la ligne de banlieue Toronto et York?

[M. Henry.]